

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Citron

Version:6

Date de révision: 15/11/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Citron
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Liquide Vaisselle
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: NOVAMEX
Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154
F-84304 Cavaillon cedex
France
Tél: +33 (0)5 49 61 50 41
Télécopie: +33 (0)5 49 61 51 11
Courriel: fds@arbrevert.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 5. Formule: 18JP154E
1. 6. N° code du produit: 46532

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Irr. oc. 2 / H319 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .

2. 2. 2. Mention de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

Général
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention
/

Intervention
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Autre
Ne pas mélanger avec des nettoyeurs différents.

2. 4. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:
- SODIUM LAURETH SULFATE
 - N° CE: 500-234-8 - N° CAS: 68891-38-3
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488639-16
 - Conc. (% pds) : 5 < C ≤ 10
 - SGH (Système Général Harmonisé)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Citron

Version:6

Date de révision: 15/11/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318

- Tox. aq. chron. 3 - H412

- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 175 mg/m3

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2750 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 52 mg/m3

DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 1650 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 15 mg/kg

PNEC / Sédiment = 0.9168 mg/kg

PNEC / Sol (agricole) = 7.5 mg/kg

PNEC / Eau marine = 0.024 mg/l

PNEC / Sédiment marin = 0.09168 mg/kg

PNEC / Eaux douces = 0.24 mg/l

PNEC / Air = 0.071 mg/l

PNEC / Traitement des eaux usées = 10000 mg/l

DL50 / Cutanée / Rat = >2000 mg/kg

DL50 / Orale / Rat = 2870 mg/kg

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 7.1 mg/l

CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = 27.7 mg/l

CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 7.4 mg/l

• LAURYL GLUCOSIDE

- N° CAS: 110615-47-9

- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489418-23

- Conc. (% pds) : 0,999 < C ≤ 5

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318

- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 420 mg/m3

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 595000 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 124 mg/m3

DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 357000 mg/kg

DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 35.7 mg/kg

PNEC / Sédiment = 1.516 mg/kg

PNEC / Eau marine = 0.018 mg/l

PNEC / Eau marine = 0.065 mg/kg

PNEC / Air = 0.0295 mg/l

PNEC / Terre = 0.654 mg/kg

PNEC / Traitement des eaux usées = 5000 mg/l

PNEC / Eaux douces = 0.176 mg/l

DL50 / Cutanée / Lapin = >5000 mg/kg

DL50 / Orale / Rat = >5000 mg/kg

CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10-100 mg/l

CE50 / / Algues = 10-100 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Inhalation: Air frais, repos.

4. 1. 2. Contact avec la peau: Rincer à l'eau.

4. 1. 3. Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Citron

Version:6

Date de révision: 15/11/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 1. 4. Ingestion:	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	
4. 2. 1. Inhalation:	Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
4. 2. 4. Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	aucun
5. 3. Conseils aux pompiers:	aucun
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	aucun

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Éviter le contact avec les yeux Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Éviter la pénétration dans le sous-sol.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu)
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Pas de recommandations spéciales.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver hors de la portée des enfants.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:	Conserver à l'abri du gel.
7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	Les emballages plastiques sont recommandés.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Citron

Version:6

Date de révision: 15/11/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

7. 2. 4. Matériaux d'emballage non adaptés: Eviter les emballages métalliques non protégés.

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucune.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire.

8. 2. 2. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

8. 2. 4. Protection des yeux: lunettes de protection

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide

9. 1. 2. Couleur: incolore

9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. PH: 5

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: 100°C

9. 1. 6. Point / intervalle de fusion: 0°C

9. 1. 7. Point d'éclair: >93°C

9. 1. 8. Limites d'explosivité: Non concerné

9. 1. 9. Densité relative (eau = 1): 1.04

9. 1. 10. Viscosité: Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: Soluble dans l'eau

9. 2. 2. Liposolubilité: faible

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: faible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable en conditions normales.

10. 2. Stabilité chimique: Stable en conditions normales.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Aucune identifiée à ce jour

10. 4. Conditions à éviter: Aucune raisonnablement prévisible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Citron

Version:6

Date de révision: 15/11/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

10. 5. Matières incompatibles: Aucune.

10. 6. Produits de décomposition dangereux: aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne

11. 2. Toxicité aiguë:

11. 2. 1. Inhalation: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation

11. 2. 2. Contact avec la peau: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau

11. 2. 3. Contact avec les yeux: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux

11. 2. 4. Ingestion: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion

11. 3. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement

12. 2. Persistance et dégradabilité: Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement Détergents 648/2004/CE.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.

12. 4. Mobilité dans le sol: Données non disponibles.

12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour

12. 6. Autres effets néfastes: Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate

12. 7. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12. 8. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

13. 2. Emballages contaminés: Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé

14. 2. Numéro ONU: Non réglementé pour le transport

14. 6. Dangers pour l'environnement: aucun

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non concerné

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Vaisselle Mains Citron

Version:6

Date de révision: 15/11/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:

Disponible sur demande.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):

Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16. 3. 1. Date de la première édition:

01/06/2016

16. 3. 2. Date de la révision

31/10/2018

précédente:

16. 3. 3. Date de révision:

15/11/2018

16. 3. 4. Version:

6

16. 3. 5. Révision chapitre(s) n°:

1.5

16. 4. Réalisé par:

Novamex